



L'ÉCHO CHIRACOIS

Septembre 2014



SOMMAIRE

1. Le mot du Maire
2. Le projet municipal
3. Le budget
4. Les réalisations
5. Les projets immédiats
6. Les projets à moyen et long termes
7. Le carnet Chiracois
8. Pensez-y
9. La vie des associations
 - La Pétanque Chiracoise
 - La Récré Chiracoise
 - Country Roots
 - Anne-Claire & Estelle
10. L'agenda
11. Recette d'autrefois



1 - Le mot du Maire

Le nouveau conseil a été installé le 4 avril 2014. Les nouveaux élus ont pu découvrir le fonctionnement de la municipalité et les dossiers en cours, ainsi que ceux à venir.

Vous pouvez compter sur vos élus pour servir au mieux les intérêts des Chiracoises et Chiracois.

Cette mandature connaîtra la réforme territoriale et le regroupement de territoires et nous ferons en sorte que notre commune ne soit pas à la traîne. Nous aurons l'occasion de vous informer ultérieurement.

Les projets communaux avancent, nous terminons ceux qui avaient été engagés par la municipalité précédente, avec objectivité et mettons en place les objectifs futurs.

L'équipe que nous formons a été "amputée" d'Annie DOUEZ qui a démissionné, trop tôt à mon goût. Malgré cela, les dix élus travaillent dans une ambiance rigoureuse et sérieuse dans les décisions, avec un but commun, dans l'intérêt général, au-delà de nos différences. "Dix idées discutées", il en sort une, bonne et pleine de bon sens et réalisable, que nous mettrons en place, avec ardeur et sans délai.

J'ai la chance de pouvoir compter sans ambiguïté sur les adjoints et l'ensemble des conseillers dévoués qui ont chacun su trouver leur place dans l'équipe, avec une participation positive et dynamique. Vous vous en êtes rendus compte.

Nous nous rencontrons, en plus des réunions du Conseil, avec délibérations, toutes les trois semaines, autour de discussions, d'environ une heure, qui permettent à l'ensemble des membres d'être informés et d'aborder, en connaissance de cause, les décisions à prendre. Nous sommes dix et c'est à dix que les décisions importantes sont prises. De nouveaux projets sont envisagés pour les années à venir. Vous en serez informés et pourrez y participer.

Pour ma part, je reste à votre disposition et vous donne rendez-vous la première quinzaine de février 2015 pour un nouvel "Echo Chiracois".

Robert GANTHEIL



2 - Le projet municipal

La municipalité souhaite vous présenter des objectifs à moyen et long termes qui seront notre fil conducteur sur cette mandature et qui, avec persévérance, empiéteront, nous l'espérons, sur la prochaine période. Ces objectifs restent du domaine réalisable et raisonnable.

Ce projet se décline en cinq axes :

Axe 1 - Amélioration de la vie des habitants

- Favoriser le lien social,
- Maintenir la voirie en état,
- Mise en valeur du patrimoine,
- Habitat décent.

Axe 2 - Augmentation de la population

Emmener notre commune à une taille raisonnable lui permettant d'asseoir sa légitimité (lotissement du Puy Chaud - locative - achat de foncier ...)

Axe 3 - Création d'activités

Maintien du tissu agricole et artisanal et, autant que faire se peut, aider à la création de nouvelles activités et emplois.

Axe 4 - Développer l'animation

En aidant au mieux les associations à créer des animations et rendre la commune vivante et attrayante.

Axe 5 - Assainissement du bourg

L'avenir est orienté sur le respect de l'environnement et la qualité de l'eau, l'assainissement entre dans ce cadre là. Sachant qu'il s'agit d'un projet d'envergure, il comporte trois phases :

- Etude de faisabilité,
- Etude proprement dite,
- Réalisation.

Il faudra des moyens financiers, fonciers et le prix du m³ d'eau en sera impacté.

Rien ne pourra être négligé.

3 - Le budget

COMPTES ADMINISTRATIF 2013		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	168 749,94 €	282 619,77 €
Investissement	171 902,16 €	122 558,17 €

BUDGET PREVISIONNEL 2014 voté le 30 avril 2014		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	916 409,09 €	916 409,09 €
Investissement	1 176 598,88 €	1 176 598,88 €



4 - Les réalisations

Des travaux importants ont été exécutés sur l'immobilier municipal :

- Le presbytère, la maison Méchin, les ouvrants de la maison du Vert et l'assainissement de la maison de la poste. Seule la maison « Kalhert » nécessite des travaux.
- La première partie du lotissement du Puy Chaud est pratiquement toute vendue, restent deux lots.
- Les travaux de voirie 2014 sont en cours : voies communales de Chaumerliac, Culines, Vernéjoux, Marmontel, la voie reliant Chaumerliac à la route d'Ussel.
- La remise à niveau du chemin « Aubert » et celui du Puy Listal (suite aux travaux de débardage)
- L'aménagement du terrain « Cauty » avance (extension du terrain de pétanque, jeux pour enfants et adolescents, partie paysagée). Le relevé topographique et l'analyse du sol sont réalisés. Le plateau pourrait être disponible au printemps 2015 pour une fin de travaux fin 2015/début 2016.
- L'entretien des espaces verts, par l'association des Gorges de la Haute Dordogne, est accompli régulièrement et participe à l'embellissement de la commune. Quelques sentiers font l'objet d'ouverture car la végétation y est souvent luxuriante.
- Les boiseries du restaurant la Maïade sont terminées. Le mobilier du restaurant a été renouvelé suite à un projet de la municipalité précédente.
- Le démoussage de la toiture de la salle polyvalente est bien avancé, ainsi que le suivi de la toiture pour supprimer les fuites.
- Le matériel informatique de la mairie va être changé et mis à niveau, ce qui permettra la mise en ligne du site internet de notre commune.
- Nous avons dégroupé notre ligne téléphonique et fax.
- Les jeux pour enfants de 3 à 6 ans ont été changés, ils sont utilisables en toute sécurité aujourd'hui, bien entendu sous la surveillance d'un parent ou d'une personne adulte responsable.



5 - Projets immédiats

- La poursuite de l'aménagement du terrain « Cauty ».
- Le lancement de la deuxième tranche du lotissement du Puy Chaud (cinq nouveaux lots).
- Le réaménagement de la bibliothèque/préau.
- L'embauche d'un emploi aidé, pour l'accueil et le secrétariat de la mairie, permettra d'élargir les heures d'ouverture.
- La possibilité pour la mairie d'acquérir si possible du foncier.
- La création, courant printemps 2015, d'un poste à temps partiel d'agent technique (réalisation de travaux d'entretien, espaces verts, etc...). Le recrutement sera réalisé suite à consultation et tests, conformément aux règles d'embauche d'un agent territorial.
- Internet à haut débit : le syndicat de la Diège est en charge d'une étude pour le canton, la commune a, d'ores et déjà, déposé un dossier de mise en oeuvre.

6 - Projets à moyen et long termes

Dans le cadre du nouveau contrat de Pays, avec l'aide de la Communauté de Communes, nous avons la possibilité de prétendre à des aides afin de financer des projets pour notre commune.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, nous avons proposé les « fiches actions » suivantes :

- Achat premier matériel (pour agent technique).
- Aménagement du terrain « Cauty ».
- Salle polyvalente (normes énergétiques).
- Petit patrimoine (four au Vert, fontaine à Chiragol).
- Maison Cathalot.
- Assainissement collectif.

7 - Le carnet Chiracois

Elle est née : Justine ESCURAT, fille de Carine MANUBY et Gilles ESCURAT

Ils se sont mariés : Claire BILLOT et David REVEILLOU

Ils nous ont quittés : Lucien POUGEON - Gilda PEUCH - Jean VIRAVEAU

Ils s'installent à Chirac Bellevue :

Eric VERGNAUD (Presbytère)

Chantal AIGUEPERSE (maison Méchin)

Chantal et Jean-Baptiste GRATADOUR (pavillon Puy Chaud)

Elodie et Nicolas DEFLANDRE (Chaumerliac)

Stéphanie FICHET et Grégoire MONGET (achat terrain Puy Chaud)

Christian BEYNAT (Puy Chaud)

Marie MARTINEZ et Loïc JANSSEN (Chassac Haut)

Claire et David REVEILLOU (Champ Grand)

Nous leur souhaitons la bienvenue et vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.



8 - Pensez-y ...

Règlementation des bruits de voisinage (extrait de l'arrêté préfectoral)

Pour les propriétés privées, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc. , ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitations et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

D'autre part, il est formellement interdit de laisser divaguer des chiens et obligation de garder les chiens à l'intérieur d'une propriété fermée ou, si celle-ci ne peut l'être, de maintenir les chiens attachés. (De ce fait, la factrice, ayant été mordue, la Poste a informé les propriétaires concernés de la non distribution de leur courrier.)

Ecobuage : toute l'année, il est formellement interdit à toute personne, y compris les propriétaires et leurs ayants droit ou locataires, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200m des bois, forêts, landes, friches et maquis.

Les chemins communaux doivent rester ouverts aux usagers.

Recensement militaire pour journée d'appel

Le recensement des jeunes hommes et des jeunes femmes âgés de seize ans ainsi que des personnes devenues françaises entre seize et vingt-cinq ans relève de la compétence du maire. Les jeunes gens, accompagnés d'un parent, sont invités à se présenter, le mois de leur seizième anniversaire, en mairie, munis chacun d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Inscriptions sur les listes électorales

Nous remercions les citoyens non inscrits de bien vouloir se présenter à la mairie, au plus tôt, avec une carte d'identité et un justificatif de domicile afin de procéder à leur inscription sur les listes électorales dont la clôture est prévue le dernier jour ouvrable de l'année.

Pour être électeur sur la commune, les personnes doivent remplir les conditions suivantes:

- Etre majeur,
- Etre de Nationalité Française ou Européenne,
- Jouir de ses droits civiques,
- Etre domicilié sur la Commune de façon continue et effective,
- Ou payer depuis 5 ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la cotisation foncière des entreprises.



Pensez-y ...

Propreté

La commune de Chirac Bellevue finance, pour les habitants, à hauteur de 7080 € par an, le fonctionnement de la déchetterie de Neuvic. Tous, pour respecter notre environnement, devons utiliser ce service. Il est rappelé que les services de la déchetterie peuvent fournir une prestation d'évacuation des déchets pour les personnes ne pouvant se déplacer à Neuvic. (prise de rendez-vous au 05 55 95 03 52)

Les ordures ménagères ne doivent pas être versées directement dans les containers mais mises dans un sac. Des containers favorisant le tri sélectif sont installés à côté de la mairie et à l'entrée du lotissement du Puy Chaud.

Merci de votre civisme.

Déchetterie

ZA de Bèchefave 19160 Neuvic

Téléphone : 05 55 95 03 52

Ouverte du lundi au samedi

De Mars à Octobre : de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

De Novembre à Mars : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h



Coordonnées et horaires de la mairie

Tél : 05 55 95 82 10

Fax : 05 55 72 28 66

Tél d'urgence : 06 38 48 43 78

Nouveaux horaires au 1^{er} octobre 2014

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Mercredi : fermée

Jeudi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Vendredi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Samedi : 10h à 12h - permanence des élus



Gendarmerie de Neuvic

Les Ganottes - 19160 NEUVIC

Tél : 05 55 95 80 03

Accueil du public

Lundi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Samedi de 8h à 12h

En dehors de ces horaires, veuillez sonner et utiliser l'interphone se trouvant dans le boîtier extérieur, un chargé d'accueil prendra en compte votre appel.



La vie des associations

LA RÉCRÉ CHIRACOISE

Créée en mars 2014, l'association a pour volonté de dynamiser et animer le village de CHIRAC BELLEVUE, par le biais de distractions, amusements, détente, divertissements, jeux, pauses... d'où le choix de son nom : "la Récré Chiracoise".

En avril, les enfants ont été conviés à une chasse aux œufs de Pâques, agrémentée d'activités créatives.

En juin, à l'issue d'un concours de pétanque, la soirée "couscous", animée par le club de country de Chirac Bellevue, a réuni une centaine de personnes et le vide grenier, associé à un marché de producteurs, a remporté un vif succès.

Le 13 juillet 2014, une randonnée pédestre a rassemblé, malgré la pluie, une trentaine de personnes.

Nos prochaines « récréations » portent sur :

- Des cours de gymnastique en septembre 2014,
- Un dîner « en chansons », organisé le 4 octobre 2014,
- Un bal « disco » aux vacances de la Toussaint, le 25 octobre 2014,
- Avant Noël, le 7 décembre 2014, un « vide ta chambre » spécial enfants avec un marché de friandises,
- Le 25 janvier 2015, un thé dansant avec le groupe 123 accordéon,
- Pour la Chandeleur, le 15 février 2015, une randonnée « crêpes »,
- Et une fête votive, à la Saint Sylvain, est à l'étude.

Nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition des cartes d'adhérents qui vous apporteront des réductions lors des manifestations.

Nous remercions vivement la municipalité de son soutien ainsi que les bénévoles qui contribuent au total succès de nos actions et toute personne volontaire, même de façon occasionnelle, sera toujours la bienvenue.



Merci beaucoup au petit nombre de personnes qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Il en ressort que la marche à pied, les échanges de savoirs en cuisine, informatique, danse de salon et zumba fitness arrivent en tête ... nous ferons notre possible afin de satisfaire ces envies.

La Récré Chiracoise
Martine Faure-Laurencon
06 72 77 36 04



La vie des associations



COUNTRY ROOTS

L'association est née à Chirac Bellevue en Septembre 2013. Notre club de danse Country, Celtique et Catalane est composé d'une vingtaine de danseurs.

L'association a pour objectif d'apprendre de nouvelles chorégraphies, de perfectionner des danses déjà apprises, de partager des instants de convivialité le tout dans la détente et la bonne humeur entre les membres de l'association mais aussi avec des membres d'autres clubs.

La saison dernière, nous avons présenté notre travail à travers des spectacles et un bal :

- le 7 novembre 2013 : animation d'un repas au profit du Téléthon
- le 14 juin 2014 : animation de la soirée couscous à Chirac Bellevue
- le 6 juillet 2014 : rencontre inter clubs à Champagnat (23)
- le 20 juillet 2014 : organisation d'un bal country à Chirac Bellevue
- le 28 juillet 2014 et le 25 août 2014 : animation du marché de pays d'Eygurande
- le 3 août 2014 : animation de la fête de Sérandon
- le 31 août 2014 : animation d'un anniversaire de mariage à Combressol.

Les cours de danse country sont dispensés par un professeur qualifié, LILY'S ART, qui est également chanteuse dans le groupe de musique country « UNION SPIRIT ». Elle interviendra cinq fois par an, ses prochaines interventions auront lieu le 20 septembre 2014 et le 22 novembre 2014.

Le groupe se retrouve pour les entraînements tous les lundis à la salle des fêtes de Chirac Bellevue à partir de 19h00 et jusqu'à 21h30 environ selon les niveaux. Ceux-ci sont animés par des danseuses bénévoles comptant 5 années de pratique derrière elles.

Le projet de l'association pour la saison 2014-2015 sera, si nos finances nous le permettent, d'organiser un bal-concert country en plein air. Ainsi, nous pourrions montrer aux Chiracois notre plaisir de danser entre amis.

Tous les membres de COUNTRY ROOTS remercient le conseil municipal pour son soutien et sa disponibilité.

Nous remercions également notre ancien maire M. Brive qui nous a permis de créer notre association à Chirac Bellevue et notre maire actuel M. Gantheil qui continue à nous soutenir.

Renseignements : Elisabeth Vernerie au 06.25.70.16.47
countryroots19160@gmail.com - site internet en construction



La vie des associations



ANNE-CLAIRE & ESTELLE

L'association Anne-Claire & Estelle, dont je suis la Présidente, a été créée en 2003, avec Sylvain AUBRIL, et a pour objet d'améliorer l'intérieur de l'église et d'entretenir la mémoire d'Anne-Claire & Estelle AUBRIL.

Notre activité se déroule essentiellement sur la commune de Chirac Bellevue et touche un public varié. Notre association compte environ 50 adhérents.

8 avril 2006 : concert école intercommunale de musique de Haute Corrèze.

7 avril 2007 : concert des élèves de l'école de musique intercommunale de Haute Corrèze dans l'église.

18 juillet 2007 après-midi : débat mené par Monsieur JL LEMAITRE (conservateur du pays d'Ussel) sur le patrimoine religieux des quatre églises rurales : Chirac, Sainte Marie, Saint Etienne et Liginiaac. Un dépliant a été réalisé et imprimé. Le soir : Chorale des Gorges de la Haute Dordogne à l'église.

19 avril 2008 : concert musical par « l'ensemble à Vent d'Ussel » / Harmonie Diège et Sarsonne dans l'église.

11 avril 2009 : goûter-animation pour les enfants (lâcher de ballons, activités manuelles sur le thème de Pâques, promenade en poneys, vente de gâteaux), le soir à l'église : Chorale des Gorges de la Haute Dordogne.

17 avril 2010 : Chorale des Gorges de la Haute Dordogne.

29 juillet 2011 : soirée danse avec le Club Ussel Country à la salle polyvalente.

Août 2013 : circuit pédestre entre les deux églises de Chirac et Liginiaac et visite des deux églises commentée par Monsieur Bernard GOUNEL.

Nos réalisations :

- Don de 1 300 euros pour la restauration du tableau de la Vierge de l'Assomption et la statuette du Saint Prêtre.
- Participation financière à la plaque en marbre portant les noms des soldats de la commune morts pour la France (200 euros).
- Restauration des cinq statues d'angelots classés « objets inscrits ». Leur retour et installation dans l'église a eu lieu en même temps que la célébration de la messe pour les dix ans de la disparition d'Anne-Claire et Estelle.
- Rénovation de la porte principale et changement de la porte latérale de l'église.
- Participation financière à la rénovation de la chaire de l'église.

Nos projets :

Restaurer le lustre à cristaux 16 lumières de l'église afin d'avoir une meilleure lumière lors des événements et une « meilleure ambiance ».



Annick Aubril
anaub@live.fr
06 75 46 53 28



10 - L'agenda

9 novembre 2014

Le repas des Anciens aura lieu, à 12h30, à la salle polyvalente. Les élus se chargeront du transport, aller/retour, des personnes qui le souhaiteront. (formulaire joint à retourner)

14 décembre 2014

Le Noël des enfants (année de leur 12^{ème} anniversaire), avec le cirque Fratellini, se déroulera à 14h30 à la salle polyvalente, suivi de la distribution des cadeaux et d'un goûter, pour les petits et les grands, offert par la municipalité.

11 - Recette d'autrefois

La bombazine par Marité Billot

Cette recette m'a été transmise par mon père Lucien Pougeon. Dans chaque famille existait « sa recette de la bombazine », parfois un peu différente. On faisait du pain tous les quinze jours et lorsqu'il n'y en n'avait plus, on préparait la bombazine pour le remplacer. Les enfants se disputaient pour avoir les pommes de terre bien grillées au fond de la cocotte.

Faire revenir des lardons dans une cocotte en fonte

Couper des pommes de terre en tranches dans la longueur, les faire dorer dans du saindoux, les ajouter aux lardons et mettre de l'eau jusqu'au bord

Mettre des herbes, genre ciboulette/ciboule, sel, poivre

Laisser cuire jusqu'à qu'il n'y ait plus d'eau

A la fin de la cuisson, ajouter de la crème fraîche

Très bon avec une salade de pissenlits

Vous connaissez des recettes traditionnelles corréziennes que vous voudriez partager ?

Merci de nous les transmettre.



A MÉDITER

Au lieu de vouloir toujours que le pays fasse pour toi, tu devrais penser à ce que tu peux faire pour le pays.
De qui est cette citation ?

